

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Etienne, le 12 août 2026

La Caf de la Loire verse l'allocation de rentrée scolaire le 18 août à plus de 32 000 familles ligériennes

Le 18 août, la Caf de la Loire versera l'allocation de rentrée scolaire (ARS) à **32 447 allocataires** du département, pour **51 828 enfants bénéficiaires**. Ce premier versement représente **près de 25,2 millions d'euros*** destinés à accompagner les familles dans les dépenses liées à la rentrée scolaire. Cette aide de l'État, attribuée sous conditions de ressources, accompagne les familles dans leurs dépenses de rentrée pour les enfants âgés de 6 à 18 ans, scolarisés, étudiants ou apprentis. Plus d'informations sur caf.fr, seule source fiable sur les aides des Caf.

Pour la rentrée 2026, le montant de l'aide varie selon l'âge de l'enfant :

- **426,87 €** pour les 6 à 10 ans
- **450,41 €** pour les 11 à 14 ans
- **466,02 €** pour les 15 à 18 ans



Pour en savoir + et connaître les conditions : [Allocation de rentrée scolaire : ce qu'il faut savoir](#)

L'étude de la Cnaf sur l'apport essentiel de l'ARS pour les parents :

L'ARS contribue avant tout à financer des vêtements, des fournitures scolaires et équipements numériques : l'étude réalisée par la Cnaf auprès de 2000 foyers bénéficiaires fin 2022 montre ainsi que le montant de l'aide représente un tiers du budget annuel moyen de la scolarité, et est majoritairement utilisé pour faire face aux dépenses supplémentaires lors de la rentrée scolaire.

Face à la hausse des prix, les familles consacrent en moyenne 1 315€ par enfant et par an à la scolarité, dont près de 400€ au moment de la rentrée pour les achats essentiels. Sans l'ARS, deux familles sur trois auraient dû davantage réduire leurs dépenses ou renoncer à certains achats et activités pour leurs enfants.

**À noter : les chiffres communiqués correspondent au premier traitement de paiement réalisé avant le versement du 18 août. Ils sont provisoires et sont susceptibles d'évoluer au fil de la campagne, notamment après régularisation des dossiers en attente de justificatifs ou de confirmation de scolarité pour certains jeunes de 16 à 18 ans.*

CONTACT PRESSE

Karine DEPRES
Karine.depres@caf42.caf.fr
06 23 66 14 87